



## Conseil d'Administration du Samedi 13 Mars 2021 à Mazières en Gâtine, dès 9h- Mairie (Centre bourg)

### Ordre du jour

**Présents :** *Mazières en Gâtine* : M. Pacaud Serge - *Bouillé-Loretz* : M Paulus Jean Marie - *Bressuire-Cerizay* : M Benoist Michel - *Saint Varent* : Mme Duveau Jacqueline – *Saint Maixent* : Mme Teytaud Geneviève - *Beauvoir-Frontenay Rohan* : M Lefebvre Jean Claude *Champdeniers* : M Sourisseau Jean Louis - *La Crèche* : Mme Cateau Marinette - M. Billaudeau James- *Ménigoute* : M. Chaigneau André. *Thouars* : Mme Pichot Geneviève- Mme Berthelot Chantal *Argenton Les Vallées-Mauléon* : M Landreau Roger - *Parthenay* : M Dufour Jacques *Pamproux* : Mme Comte Paulette *L'Absie* : M Bailly Christian

**Excusés :** *Celles sur Belle* : M Cercelet Bernard - *La Mothe St Héray* : Mme Nérestan Fabienne - *Airvault* : M Penit Gérard - *Prahecq* : M Gonnord Laurent - *Niort* : M Baudoin Jean Marie - *Coulonges sur l'Autize* : Mme Assailly Monique-*Mauzé sur le Mignon* : M D'Araujo Olivier

### 1 – Approbation du procès-verbal du CA du Samedi 16 Janvier 2021

Approuvé à l'unanimité des présents.

### 2 – Compte rendu du CDEN du mardi 2021 en visioconférence.

Ordre du jour : carte scolaire et renouvellement de DDEN

27 membres présents sur 31

Sur le département – 3274 élèves pour le 1er degré sur les 6 dernières années (de 2016 à 2021, -443 -507 -482 -680 -630 -532)

Le CTA oblige à rendre 8 postes pour 0 l'an dernier à cause du moratoire

Les paramètres pris en compte pour traiter la carte scolaire : pas plus de 24 élèves par classe en GS, CP, CE1, accompagnement des élèves à besoins particuliers (non maîtrise du Français, autisme, ...), accompagnement de la fonction de directeur (loi adoptée au SENAT), accompagnement des territoires les plus fragiles (politique de la ville, ruralité (pays Mellois et Ménigoutais)

Ouvertures : de classes Cinq ouvertures de classe dont une conditionnelle

- Bressuire : école élémentaire Jules Ferry
- Niort : école maternelle Jacques Prévert et école élémentaire Edmond Proust
- Saint-Rémy : école primaire

Moncoutant/Le Breuil-Bernard : ouverture conditionnelle

Ouvertures de postes de dispositifs (1 RASED St Maixent 1 poste UPE2A allophones sur Parthenay, ½ poste UPE2A sur Bressuire, 1 poste UEMA unité d'enseignement maternel autisme sur Moncoutant maternelle, 5,58 postes de décharge de direction. 1 poste de remplaçant qui passe de Brioux sur Aigondigné/Mougou, en postes itinérants ½ UPS gens du voyage + ½ poste UPE2A à Wilson St Maixent, la même chose à Thouars Jaurès et Buisson, la même chose à Bressuire Bois d'Anne

Des décharges de direction pour fusion d'écoles Bessine 0,25, Coulonges sur l'Autize 0,50 St Maxire 0,25, RPID Reffannes/Vausseroux/St Martin du Fouilloux qui devient RPIC à 4 classes 0,25

Le dispositif un maître de plus que de classes : 13 maintenus (moins un poste à Chef Boutonne les deux ½ postes de Pamproux et la Mothe St Héray transformé en 1 poste RASED

Fermetures définitives : Mauzé-sur-le-Mignon : école maternelle (poste moins de 3 ans),Thénezay : école maternelle, Airvault : école élémentaire, Celles-sur-Belle : école élémentaire, L'Absie : école élémentaire, Moncoutant-sur-Sèvre : école élémentaire, Brûlain : école primaire, Cherveux : école primaire, Epannes : école primaire, Faye-l'Abbesse : école primaire, Fors : école primaire, Périgné : école primaire, Saint-Gelais : école primaire, Saint-Jean-de-Thouars : école primaire, Saint-Martin-de-Saint-Maixent : école primaire, Les Châteliers/Fomperron : RPI, Amailloux/Lageon : RPI, Clavé/Saint-Georges-de-Noisné/Saint-Lin : RPI, Luché-Thouarsais/Coulonges/Geay/Sainte-Gemme/Pierrefitte : RPI, Aigondigné/Sainte-Blandine/Thorigné : école globalisée, Argentonny-Moutiers/La Chapelle : école globalisée

Fermetures conditionnelles : Villiers-en-Plaine : école élémentaire, Augé : école primaire, Louzy : école primaire, Chey/Chenay/Sevret : RPI, Mairé-Levescault/Clussais-la-Pommeraiie : RPI, Melle (Saint-Martin/Mazières-sur-Béronne) /Saint-Romans-les-Melle : RPI, Couture-d'Argenson/Aubigné : RPI

Autres informations : autant de fermetures sèches dans le privé dans le département, depuis la rentrée pour cause COVID 19 classes fermées dans le 1er degré et 34 dans le second degré, à quelques exceptions, les écoles publiques poursuivront la semaine de 4 jours ½ à la rentrée prochaine, vote à l'unanimité pour le

renouvellement quadriennal des DDEN.

Vote carte scolaire : 5 abstentions, 5 pour et 14 contre

### **3 – Le point sur la démission du trésorier, les budgets 2019, 2020 et 2021.**

1. Le président, après avoir consulté les membres du bureau, a chargé Jacques Dufour vice-président de prendre le dossier trésorerie en charge.

### **4 – Le point sur l'Enquête CDAL sur le financement des écoles publiques et privées en Deux-Sèvres et sur Le CDAL et l'ICO (UCO)**

1. Les retours ne sont pas assez nombreux pour une analyse sérieuse sur le département. Il est toujours possible de faire retour du document dûment complété auprès du président pour les délégations concernées
2. Le président a fait une déclaration liminaire au nom du CDAL sur l'installation de l'ICO à Niort lors du CDEN du 11 mars 2021 (en pièce jointe)

### **5 – Le point sur le concours « Aventure citoyenne »**

1. Les 3 classes récompensées sont en attente de pouvoir être reçues au centre de Thouars « Résistance et Liberté »

### **6 – Renouvellement quadriennal 2021-2025**

1. Les timbres et les nouvelles cartes pour 2021 ont été distribués lors de ce CA aux délégations présentes, les autres les recevront par la poste. Pour le paiement des cotisations (25 € l'adhésion) adresser le règlement par chèque à l'ordre de Union des DDEN 79 à notre trésorier par intérim Jacques DUFOUR, 9 rue Léon Blum 79200 Parthenay
2. Les élections du nouveau bureau de l'Union pour les 4 ans, comme prévu dans les statuts, auront lieu lors du CA du 19 juin 2021. Les candidatures aux différents postes (présidence, 3 vice-présidences, trésorier et secrétaire) seront à envoyer au président, par mail ([mbehoist@orange.fr](mailto:mbehoist@orange.fr)) avant cette date butoir.
3. Comme demandé lors du précédent CA, le président a rencontré le président de la Communauté de communes du Mellois ainsi que la présidente de la commission des affaires scolaires. Il a aussi pris contact avec Madame Françoise Cancalon de Loubillé, DDEN du Mellois démissionnaire, dont les coordonnées ont été fournies par la C.C du Mellois, afin de comprendre les raisons de la démission des membres de la délégation du Mellois et de pouvoir reconstituer un groupe de DDEN sur le secteur de Melle et de Brioux. Il est aujourd'hui impossible de réunir les deux entités. Mme Cancalon réfléchit à se réinvestir mais demande du temps.
4. Liste des DDEN 2021: à ce jour 139 demandes dont 18 nouvelles candidatures, 70 femmes et 69 hommes. Problème avec la délégation de Celles/Belle: le président s'engage à reprendre contact avec chacun des membres. Une nouvelle candidature, à venir, proposée par Olivier d'Araujo.
5. Les nouvelles candidatures doivent être envoyées à l'IEN dont dépend la délégation et en copie au président et au secrétaire de l'Union. Après nomination l'adhésion de 25 € doit être réglée directement au trésorier qui fournira le timbre et la carte.

### **7– Le calendrier 2021 des prochains CA et de l'AG (préparation)**

1. CA : samedi 19 juin 2021, samedi 18 septembre 2021
2. AG normalement prévue le samedi 15 mai 2021, à Cerizay, il est prévu de la repousser à fin septembre début octobre pour raison sanitaire. Les comptes de résultats 2019 et 2020 y seront débattus et proposés au vote.

AG 2022 à Coulonges sur l'Autize

AG 2023, proposition d'Olivier D'Araujo

Congrès de la fédération : Les comptes de résultats 2019 et 2020 seront débattus et proposés au vote du congrès d'Obernai du 19 au 21 novembre 2021.

Une liste composée de DDEN d'une quinzaine d'unions se dessine sous l'impulsion de Guy Brunet de la Vienne.

### **8 – Demande de subvention DDCSPP-FDVA**

La demande a été faite et déposée à la FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) avant le 9 mars date limite de dépôt des candidatures, demande enregistrée par la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) car conforme et complète.

### **9 – Questions diverses**

1. Distribution de vadémécum pour les nouvelles candidatures (gratuité) et pour les autres (2 €)

2. Article recrutement DDEN sur les journaux NR et CO pour les Deux-Sèvres confié au vice-président Jean-Marie Paulus
3. Information sur le quorum pour les associations : dans nos statuts, il n'y a pas de conditions de quorum et après vérification sur le site national des associations c'est permis et légal.
4. Il est demandé au secrétaire de joindre un document « pour pouvoir » à chaque convocation de CA ou AG.
5. Pour raison sanitaire, la décision est prise de repousser les visites des écoles à 2022.
6. La notion « un DDEN rattaché à une école » n'a plus de sens puisque chaque DDEN peut dans la mesure du possible être membre de plusieurs conseils d'écoles. Cependant il est demandé à chacun de vous de faire connaître aux directrices ou directeurs des écoles vos coordonnées afin qu'ils puissent vous faire parvenir les convocations.

**Pour information, la salle de la GRIOTTE à Cerizay est réservée pour le samedi 25 septembre pour notre AG (seul samedi libre en septembre et octobre). A noter absolument dans vos agendas.**